



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Public Works Government Services Canada- Bid
Receiving / Réception des soumissions
189 Prince William Street
Room 405
Saint John
New Brunswick
E2L 2B9
Bid Fax: (506) 636-4376

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

All enquiries are to be submitted in writing to the Contracting Officer, Janine Donovan: Email - janine.donovan@pwwgsc.gc.ca.

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works Government Services Canada- Bid
Receiving / Réception des soumissions
189 Prince William Street
Room 405
Saint John
New Bruns
E2L 2B9

Title - Sujet Services gestion de la construction	
Solicitation No. - N° de l'invitation ED001-180516/A	Amendment No. - N° modif. 005
Client Reference No. - N° de référence du client ED001-180516	Date 2017-09-01
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$PWB-020-4163	
File No. - N° de dossier PWB-7-40028 (020)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-09-08	
Time Zone Fuseau horaire Atlantic Daylight Saving Time ADT	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Donovan, Janine PWB	Buyer Id - Id de l'acheteur pwb020
Telephone No. - N° de téléphone (506) 636-5347 ()	FAX No. - N° de FAX (506) 636-4376
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Cette modification à l'invitation numéro cinq (5) est soumise pour inclure l'addenda numéro 5 suivant.

La modification qui suie apportée aux documents de soumission entre en vigueur dès maintenant.
L'addenda fera partie des documents de contrat.

Toutes autres conditions ne changent pas.

Addenda 5.

1. CADRE DE RÉFÉRENCE

À la section 1.2.4, Contraintes et défis, ajouter un point supplémentaire :

Mobilisation de l'équipe du directeur des travaux : Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) exige de l'équipe du directeur des travaux qu'elle intervienne rapidement pour accélérer le rythme des travaux relatifs à la portée et aux défis du projet après l'attribution du contrat. Des ressources doivent être disponibles immédiatement étant donné qu'un certain nombre d'activités essentielles doivent être entreprises dans les semaines suivant l'attribution. Ces activités comprennent notamment les suivantes :

- examen des dessins de la phase 2 (99 %) et élaboration des lots de travaux;
- estimation et échéancier du projet de base, tel qu'il est présenté dans le cadre de référence;
- estimation et échéancier des options de conception de la phase 2;
- formulation de conseils relatifs à la constructibilité pour la phase 2;
- fourniture d'une orientation et formulation de recommandations sur la constructibilité et la progression de l'échéancier des travaux de la phase 1;
- atelier de partenariat;
- élaboration du Manuel des procédures du projet et des autres documents requis.

L'approche du directeur des travaux à l'égard de cette exigence devrait être démontrée dans sa réponse au critère technique 3.

À la section 1.3.5.2.2, ajouter la puce suivante :

- Le dossier d'appel d'offres relatif aux travaux de maçonnerie devra être élaboré avec souplesse en raison des modifications à la portée. Le directeur des travaux doit formuler des recommandations et mettre en place des stratégies de façon à permettre le maximum de souplesse, tout en limitant les risques pour SPAC. Il faudra vraisemblablement créer des tableaux de prix unitaires détaillés pour y parvenir.

2. DOCUMENT DE DEMANDE DE PROPOSITION

Formulaire de soumission et d'acceptation :

SUPPRIMER « Formulaire de soumission et d'acceptation (SA) datée le 29 août 2017 » et **REPLACER PAR** « Formulaire de soumission et d'acceptation (SA) datée le 1 septembre 2017 »

Remarque : Le Formulaire de soumission et d'acceptation datée le 1 septembre 2017 » jointe à cette modification et Le Formulaire de soumission et d'acceptation qui **DOIT** être jointe a votre soumission. La non-conformité à cette exigence rendra la soumission non recevable.

Solicitation No. - N° de l'invitation

ED001-180516/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.073771.011

Amd. No. - N° de la modif.

005

File No. - N° du dossier

PWB-7-40028

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwb020

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Revisée le 1 septembre 2017

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA) (3 pages)

SA01 IDENTIFICATION DU PROJET : Services de gestion de la construction,
Project de conservation de Province House
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)

SA02 NOM COMMERCIAL ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE

Nom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____ Télécopieur: _____

Le numéro d'entreprise – approvisionnement _____

Adresse de courrier électronique : _____

SA03 OFFRE

1. Le soumissionnaire offre au Canada d'exécuter les travaux du projet mentionné ci-dessus, conformément aux documents de soumission pour le **MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION** de :

_____ \$, excluant les taxes.

(exprimé en chiffres seulement)

(Le **MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION** représente la somme des éléments 1. (a), (b), (c), (d), et (e) ci-dessous)

(a) Frais mensuels fixes pour la GTC (point 1. a. de l'annexe B - Base de paiement)

Catégorie de services	Cadre de référence applicable	Frais mensuels fixes fermes	Durée prévue	Sous-total
Phase 2 GTCa et phase 3 GTCa	2. Services requis - GTCa	\$	X 30 mois =	\$
Phase 2 services d'entrepreneur général et phase 3 services d'entrepreneur général	3. Services requis - Services d'entrepreneur général	\$	X 27 mois =	\$
TOTAL				\$ (a)

(b) Honoraires à pourcentage (élément 1 b. de l'annexe B – Base de paiement) des coûts de construction estimatifs.

_____ \$ % X 21 500 000,00 \$ = _____ (b) \$

(c) Coûts de construction estimatifs (se reporter au point 2 de l'Annexe « B » - Base de paiement : **21 500 000,00 \$** (c)

(d) Caution et assurance (se reporter au point 3.1 de l'Annexe "B" - Base de paiement) : **322 500,00\$** (d)

(e) Tarifs journaliers. Sous-total du tableau des tarifs journaliers (e) _____ \$ (e)

Tableau des tarifs journaliers

Catégorie de personnel	Jours annuels estimés (JAE)	Tarifs journaliers fermes (TJF)*	Total calculé (JAE x TJF)
Gestionnaire principal des travaux de construction	50	\$	\$
Gestionnaire de projet	250	\$	\$
Gestionnaire intermédiaire de projet	250	\$	\$
Directeur	250	\$	\$
Estimateur des coûts	50	\$	\$
Ordonnanceur	50	\$	\$
Agent de santé et sécurité	50	\$	\$
Coordonnateur de la mise en service	50	\$	\$
Manœuvre général	250	\$	\$
Charpentier général	250	\$	\$
Opérateur de chariot	250	\$	\$
Signaleur	250	\$	\$
Administration	50	\$	\$
		Sous-total	-----\$ (e)

*Les Tarifs journaliers fermes ci-dessus seront augmentés au cours de chaque exercice en utilisant les augmentations des taux correspondants de l'indice des prix à la consommation canadien. Voir CS08

Les quantités et les catégories de personnel présentées sont fournies aux fins d'évaluation seulement et ne doivent pas être interprétées par le soumissionnaire comme un engagement du Canada à faire appel aux services de quelque employé que ce soit pour quelque nombre de jours que ce soit.

Les taux journaliers (incluant les coûts salariaux, les frais généraux et les bénéfices) représentent une journée de travail complète de 8 heures. Les taux journaliers du soumissionnaire serviront à calculer ses taux horaires (taux journalier du soumissionnaire divisé par une journée de travail de huit heures). Le paiement des services ou du personnel supplémentaires reposera sur ces taux horaires et sera effectué en fonction du nombre d'heures travaillées.

Afin d'obtenir des taux horaires équitables et concurrentiels pour chaque catégorie de personnel, les exigences suivantes doivent être respectées :

- Le soumissionnaire doit fournir un taux horaire pour chaque catégorie de personnel.
- Le taux horaire pour toute catégorie de personnel ne peut pas être de 0 \$ ou de valeur nulle.

Les taux horaires doivent tenir compte du niveau d'expérience des employés de chaque catégorie de personnel. Par exemple, si le taux horaire d'un employé de niveau intermédiaire dépasse le taux horaire d'un employé de niveau supérieur dans la même catégorie de personnel, on jugera qu'aucun

Solicitation No. - N° de l'invitation

ED001-180516/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.073771.011

Amd. No. - N° de la modif.

005

File No. - N° du dossier

PWB-7-40028

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwb020

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

des deux taux horaires ne tient compte du niveau d'expérience. À défaut de se conformer à cet alinéa, la soumission sera déclarée non recevable.

2. Le Canada peut rejeter la soumission si les prix soumis ne reflètent pas raisonnablement les coûts associés à l'exécution de la partie des travaux associée à ce prix.
3. Lorsque le Canada évalue les soumissions, il peut, sans toutefois y être obligé, effectuer ce corriger toute erreur dans le calcul des prix totaux des soumissions en utilisant les prix unitaires et toute erreur de quantités indiquées dans les soumissions en fonction des quantités précisées dans la demande de soumissions; en cas d'erreur dans le calcul des prix, le prix unitaire sera retenu.

SA04 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES PROPOSITIONS

1. La proposition ne peut être retirée pour une période de soixante (60) jours suivant la date de clôture de l'invitation.

SA05 ACCEPTATION ET CONTRAT

1. À l'acceptation de la proposition de l'entrepreneur par le Canada, un contrat exécutoire est établi entre le Canada et l'entrepreneur. La valeur du contrat sera déterminée conformément aux montants soumissionnés pour les éléments SA03 (a) + (b) + (c) et (d) (excluant les taxes applicables).

SA06 DURÉE DES TRAVAUX

1. L'entrepreneur doit exécuter et compléter les travaux dans les trente (30) mois à partir de l'avis de l'acceptation de l'offre.

SA07 GARANTIE DE SOUMISSION

1. Le soumissionnaire joint à sa soumission une garantie de soumission conformément à l'IG06 Exigences relatives à la garantie de soumission.

SA08 SIGNATURE

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire

Signature

Date